


MALADIES A EVICTION

MALADIE	MODE DE CONTAMINATION	CONTAGIOSITE ET TEMPS D'EVICTION	MESURE D'HYGIENE	CONDUITE A TENIR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
<p>ANGINE A STREPTOCOQUE:</p> <p>température sup à 39°C, gorge rouge et douloureuse, amygdales gonflées rouges ou blanches.</p>	LA SALIVE	2 JOURS APRES LE DEBUT DES ANTI BIOTIQUES (un certificat médical sera donné par le médecin traitant)	<ul style="list-style-type: none"> -RENFORCER LE LAVAGE DES MAINS APRES CHAQUE SOINS - UTILISATION DE MOUCHOIR A USAGE UNIQUE ET LES JETER DANS UNE POUCELLE FERMEE 	<ul style="list-style-type: none"> - INFORMER LES AUTRES PARENTS -VERIFICATION DES VACCINATIONS - SI D'AUTRES ENFANTS TOUSSENT DEPUIS PLUS DE 15 JOURS L'ENFANT DOIT VOIR UN MEDECIN.
<p>COQUELUCHE</p> <p>début comme un rhume, après 15 jours toux sèche et spasmodique, inspiration bruyante.</p>	SECRETIONS RESPIRATOIRES	5 JOURS APRES LE DEBUT DES ANTI BIOTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> -LAVER VETEMENTS JEUX ET SURFACES AYANT ETE EN CONTACT AVEC L'ENFANT. 	<ul style="list-style-type: none"> - COUVRIR LES LESIONS AVEC DES PANSEMENTS
<p>IMPETIGO</p> <p>minuscules cloques remplies de liquide claire puis de pus au niveau du nez et de la bouche qui s'étendent rapidement.</p>	CONTACT AVEC LES LESIONS ET OBJET SOUILLES	<p>CONTAGIEUX 48H APRES DEBUT DES ANTI BIOTIQUES</p> <p>EVICTION 72H APRES LE DEBUT DU TRAITEMENT</p>	<p>(FERMER LES VETEMENTS DANS DES SACS JUSQU'A LA DESINFECTION)</p>	
<p>HEPATITE A</p>	FECAL, EAUX ET ALIMENTS SOUILLES	10 JOURS APRES LE DEBUT DE L'URTICAIRE		<p>MALADIE A DECLARATION OBLIGATOIRE</p>

<p>Douleur du foie, nausées, vomissements, démangeaison, jaunisse, fatigue.</p>			<p>SIGNALER AUX AUTRES PARENTS</p>
<p>OREILLONS fièvre, maux de tête et gonflement des glandes salivaires</p>	<p>LA SALIVE</p>	<p>9 JOURS APRES L'APPARITION DES PAROTIDITES</p>	<p>SIGNALER AUX AUTRES PARENTS</p>
<p>ROUGEOLE début avec un rhume et de la fièvre puis des tâches rouges piquetées de blanc apparaissent à l'intérieur de joues puis au visage, épaules thorax ,membres supérieurs et inférieurs.</p>	<p>RESPIRATOIRE ET LES OBJETS SOUILLES</p>	<p>CONTAGIEUX 5 JOURS AVANT ET 5 JOURS APRES APPARITION DE L'ERUPTION EVICTION 5 JOURS</p>	<p>MALADIE A DECLARATION OBLIGATOIRE</p>
<p>SCARLATINE maux de gorge, inflammation des amygdales, peau rosée avec des tâches rouges, fièvre 40°c, langue épaisse et rouge.</p>	<p>LA SALIVE</p>	<p>CONTAGIEUX 24H AVANT ET 48H APRES LES SYMPTOMES EVICTION 2 JOURS APRES DEBUT DES ANTIBIOTIQUES</p>	
<p>TUBERCULOSE</p>	<p>SECRETION RESPIRATOIRE</p>	<p>EVICTION jusqu'à</p>	<p></p>

Toux, perte de poids de 5 à 10 kg, sueurs nocturne, fièvre 38° 38°5 C	CF PROTOCOLE	L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT MONTRANT QUE LE SUJET N'EST PLUS BACILLIFERE	<div style="background-color: black; width: 20px; height: 15px; margin-bottom: 5px;"></div> SIGNALER TOUT CAS AUX AUTORITES SANITAIRES PROPHYLAXIE AUX SUEJTS AVANT ETE EN CONTACT
GASTRO ENTERITE			

Toute autre maladie telle que la bronchiolite, la bronchite, la grippe ne nécessite pas forcément l'éviction de l'enfant, mais elle est **fortement** conseillée dans le cas de la BRONCHIOLITE et de la GRIPPE, ou bien si l'enfant est très fatigué ou pleure beaucoup.

RAPPEL : Les Hépatite A et B ainsi que les infections invasives à méningocoque (qui nécessitent une hospitalisation) sont des maladies à déclaration obligatoire aux autorités sanitaires.

Le cytomégalo virus ne fait pas partie des maladies à éviction sauf dans le cas ou un des membres du personnel est enceinte (durée de l'éviction à voir avec le médecin référent).

VIGILANCE Pour les adultes: dans le cas de varicelle, Hépatite A et rougeole.

— pour les femmes enceintes dans le cas de varicelle, CMV et rubéole information des personnes concernées, du médecin et de la PMI.

Date: 21/08/2012

Nom Prénom et Signature Médecin référent :
 Dr MICHAEL BERNARD

